

Commission Aménagement Rural, présidée par Thierry CHALMIN

La reconnaissance de l'agriculture comme une activité économique et sociale essentielle dans l'équilibre de nos territoires devient de plus en plus une réalité. Le souhait de nombreuses collectivités de doter leur document d'urbanisme d'un véritable état des lieux agricole, leur volonté de prendre en compte les besoins des agriculteurs dans leur projet me démontrent que les actions de communication que nous avons mises en œuvre les années passées auprès des collectivités portent leurs fruits.

La plupart d'entre elles voient en la Chambre d'Agriculture un véritable partenaire dans l'établissement de leur projet et non plus comme un censeur. Même si les projections sont encore perfectibles, il n'en reste pas moins que les élus se dotent d'outils pour mesurer l'impact de l'urbanisation sur l'activité agricole et prennent ainsi des décisions qui ne s'arrêtent pas à la présence des réseaux ou d'une zone humide.



Aménagement du territoire

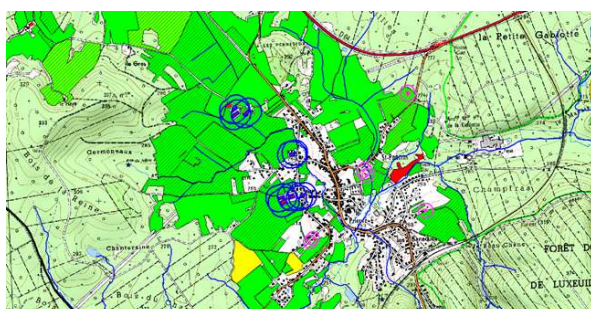
2016 : De nombreux diagnostics territoriaux

L'année 2016 a été marquée par de nombreuses prescriptions de PLU intercommunaux sur notre département et le lancement de consultations pour la réalisation de diagnostics agricoles dans le cadre de SCOT.

La Chambre d'agriculture a ainsi répondu à plusieurs appels d'offre lancés par les collectivités et a été retenue pour traiter le volet agricole de la démarche sur les territoires de la Communauté de Communes de la Haute Comté en début d'année, sur le Pays de Vesoul Val de Saône, le Pays Graylois et enfin le Pays d'Héricourt. Cette forte augmentation de l'activité a nécessité le recrutement d'une nouvelle collaboratrice en CDD pour renforcer l'équipe existante et mener à bien les études nécessaires.

La forte implication de la Chambre d'agriculture dans la réalisation de ces diagnostics agricoles vise à éclairer les enjeux locaux et conforter le rôle consulaire de la Chambre d'Agriculture sur cette thématique. Débutés en 2016, l'essentiel des travaux et démarches de la Chambre d'agriculture se concrétiseront principalement en 2017.

Contact : Christine YODER



2016 : Une forte activité dans le renouvellement des Associations foncières de remembrement et la continuité de l'assistance auprès du Département sur les Aménagements

L'année 2015 avait été marquée par une forte implication de la Chambre sur le foncier, cette animation a porté ses fruits, puisque plusieurs communes ont souhaité avoir une information sur la procédure d'aménagement foncier en 2016, et plusieurs réunions de sensibilisation ont eu lieu (Velet,...). Le Département a ainsi lancé une nouvelle procédure sur Villers les Luxeuil à laquelle la Chambre est associée.

L'entretien des chemins et des fossés est souvent une question très importante dans les communes rurales. La Chambre d'agriculture est chargée, avec les services de la Préfecture, de gérer le renouvellement des bureaux des Associations Foncières de Remembrement (AFR) qui souhaitent se maintenir. Sur proposition du Président de l'AFR, la Chambre d'agriculture désigne officiellement trois membres du bureau, qui seront rejoints par trois membres désignés par le Conseil Municipal de la Commune concernée.

En 2016, la Chambre d'agriculture de Haute-Saône a accompagné le renouvellement de 135 AFR, qui s'ajoutent aux 30 de l'année précédente. Près de la moitié des AFR de Haute-Saône (302 AFR dans le département) ont vu leur bureau ainsi renouvelé.

Contacts : Aline DELAITRE,
Bernard LAUCOU, Christine YODER

Gérer l'équilibre entre agriculture et territoires

2016 : Continuité dans la formulation des avis consulaires

L'année a été marquée par une forte évolution des consultations sur les autorisations d'urbanisme (75 contre 50 en 2015) par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est due à la reprise des projets immobiliers des particuliers d'une part, mais aussi à la nouvelle organisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme. En effet depuis le 1er juillet 2015 l'instruction a été répartie entre l'Etat et les collectivités, ce qui a engendré des consultations plus fréquentes pour les organismes qui connaissent peu la réglementation rurale.

Le lancement de nombreux PLU intercommunaux a par ailleurs limité le nombre d'instructions sur la planification. Toutefois, certaines évolutions réglementaires ont impliqué l'instruction par la Chambre d'agriculture, de nombreuses modifications des règlements des PLU en vigueur. Par ailleurs, les nombreux PLU en cours ont nécessité la présence de la Chambre d'agriculture dans de nombreuses réunions et ce, afin que la Chambre puisse au fur et à mesure de l'avancement des projets, faire valoir l'intérêt collectif de préservation de l'activité agricole.

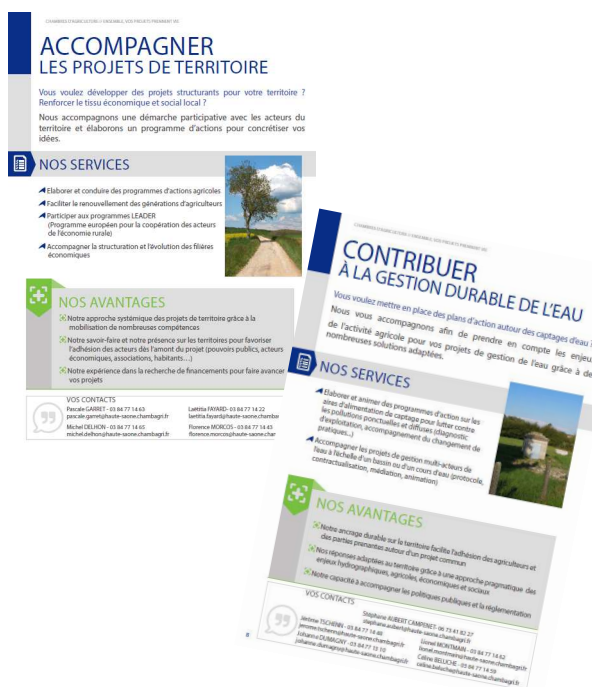
Dans le même objectif, la Chambre d'Agriculture a bien sûr continué à faire valoir l'intérêt de l'économie du foncier lors des CDPENAF.

Contacts : Christine YODER, Pierric TARIN

Compensation environnementale

Initié par le protocole départemental signé fin 2015, le partenariat avec le Département s'est concrétisé en 2016 par une mission confiée à la Chambre d'agriculture de Haute-Saône de rechercher des parcelles agricoles de compensation du projet de mise à 2x2 voies de la RN57 vers Vellefaux. Les principes convenus dans le cadre du protocole trouvent ici à s'appliquer : maîtrise des surfaces de compensation, réaffirmation de la vocation agricole des terrains, contractualisation avec les exploitants plutôt que maîtrise foncière,... Le projet de compensation devrait se mettre en place fin 2017. L'objectif est maintenant de généraliser la mise en œuvre de ces principes avec d'autres maîtres d'ouvrage (DREAL,...).

Contacts : Christine YODER, Philippe BOULIER



Développement local **développement**

Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV)

Le Parc a engagé fin 2015 sur le versant comtois une démarche Eco parc intitulé « du terroir dans mon assiette ». Son objectif : structurer et développer une filière alimentaire locale.

La Chambre d'agriculture est partenaire de cette démarche aux côtés de la Communauté de Communes de Rahin et Chérimont, des 1000 étangs, de la Haute Savoureuse, du pays sous-vosgien et du Pays des Vosges Saônoises.

Une quarantaine d'agriculteurs sont mobilisés dans 4 groupes de travail autour des projets suivants :

- Création d'un point de vente directe collectif
- Création d'un atelier de transformation multifonctionnel (viandes, fruits et légumes, plats préparés)
- Création d'un atelier collectif de transformation laitière
- Création d'outils de communication autour d'une association constituée le 4 octobre 2016 « Saveurs des Vosges comtoises »

Contacts : Pascale GARRET, Florence MORCOS

Association BORPLACAL

Au titre du partenariat dans le projet CASDAR et plus largement dans ses actions de développement territorial, la Chambre d'Agriculture a accompagné en 2016 l'association BORPLACAL dans les actions suivantes :

- dans la gestion de la dernière année de son Plan Agro-Environnemental et Climatique « Autonomie fourragère, agroforesterie et biodiversité source de richesse pour le BORD du PLATEAU CALCAIRE » des pré-engagements jusqu'à la contractualisation..
- Dans la réponse à plusieurs appels à projets (LEADER, Territoire à Energie Positive pour le Croissance Verte, Recherche action Paysage Territoire Transition).
- En appui ou en intervention dans différentes rencontres locales et/ou nationales (Rencontre classes du LEGTA et Maison familiale, Journée grand public autour des prairies, conférence M. DURU chercheur INRA de Toulouse à la Maison de la Ruralité, intervention au sein du réseau APCA agriculture en zone humide à Paris et colloque LPO à Bourg Lès Valence).

Ces différentes actions, en synergie avec d'autres à dimension moins agricole, permettent aujourd'hui de développer les partenariats scientifiques nécessaires à l'approche recherche

Contact : Michel DELHON

GIEE Prairies Dor

La Chambre d'agriculture a accompagné l'association PRAIRIES DOR dans sa première année de labellisation en Groupement d'Intérêt Economique et Ecologique.

Le soutien de la Chambre d'agriculture porte en 2016 sur :

- La réalisation des diagnostics agro écologiques des exploitations adhérentes au GIEE
- Animation de la structure associative
- Mise en place d'un chantier de démonstration de gestion de haies
- Le démarrage du plan de gestion territoriale des ressources boisées en milieu agricole
- La réponse aux appels à projet LEADER, animations des GIEE
- Réflexion autour de l'opportunité d'une opération pilote (qui devrait déboucher en 2017 sur une pré étude)
- Candidature de l'association à la mise en place d'un PAEC sur la période 2017-2018



Gérer l'équilibre entre agriculture et territoires

Recyclage des boues de station d'épuration et des effluents

L'accompagnement de collectivités et d'industriels de l'agro-alimentaire dans le recyclage de sous-produits organiques a donné lieu à la réalisation de suivis agronomiques annuels, et de dossiers de déclaration des épandages.

Dans cette logique d'assistance technique, la MVAD réalise des diagnostics de station d'épuration par lagunage pour estimer leur niveau de remplissage, et aider les collectivités rurales à programmer et réaliser leur chantier.

En 2016 : 3 études préalables, 31 suivis d'épandage et 4 diagnostics de lagunage

Cette implication de la Chambre d'agriculture a permis à 25 agriculteurs de bénéficier de 33 analyses de mesure de fertilité des sols pour 270 ha amendés.

Contact : Thierry BEUCHET

La MESE (Mission d'Expertise et de Suivi des Épandages), hébergée par la Chambre d'agriculture, est un "organisme indépendant" qui assure une assistance technique aux services de l'Etat, de l'Agence de l'eau, des producteurs de boues, des agriculteurs preneurs de boues, pour favoriser le recyclage agricole en conformité avec la réglementation et la protection de l'environnement.

La MESE est financée à 80% par l'Agence de l'Eau RMC et à 20% par la Chambre d'agriculture.

En 2016 : 21 avis rendus sur des programmes prévisionnels d'épandage, 41 avis sur des bilans agronomiques, et 5 avis sur des études préalables à l'épandage. A ces avis s'est ajouté le suivi de l'instruction du dossier de la STEP de Besançon Port-Douvot et notamment l'appui à la DDT - service Police de l'Eau préalablement à la présentation du projet d'arrêté au CODERST.

Contact : Martin TRUCHOT

Forêt

Cette année, le volet forestier a été animé par la mise en marché et la réalisation de coupes de bois chez les propriétaires forestiers suite au lancement de l'action Plan de Développement de Massif fin 2013.

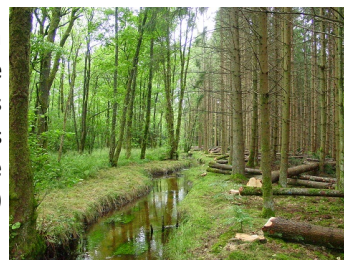
Plus de 9000 unités de bois toutes qualités confondues ont été exploitées/contractualisées en 2016 entre les propriétaires et les différents prestataires de services locaux. A ce jour, le PDM des Hauts du Val de Saône a permis de mobiliser environ 16 000 unités de bois supplémentaires. Sur 2016, 145 ha de forêt ont été parcourus en visite conseil, et environ 550 ha depuis le début de l'action.

En fin d'année, en partenariat avec le CRPF de Franche-Comté et la Communauté de Communes des Terres de Saône, une action de même type a été lancée sur leur territoire.

En parallèle du volet mobilisation, est menée une action de restructuration foncière pour les propriétaires désireux de vendre ou acheter des parcelles forestières sur l'ensemble du territoire. 62 ha de forêt ont à ce jour été vendus principalement à des propriétaires riverains.

Depuis mi-2016 une action plus spécifique de type bourse foncière est menée sur certaines communes et pilotée conjointement entre les mairies, les communes forestières, la Chambre d'agriculture et le CRPF.

L'objectif est d'essayer d'impliquer un maximum de propriétaires à l'échelle communale afin de réaliser avec eux une restructuration foncière sur l'ensemble des massifs. La commune quant à elle vend/échange les parcelles non soumises au régime forestier qu'elle possède dans les massifs, ainsi que des parcelles issues d'une démarche de recherche de biens vacants et sans maître. Ce sont à l'échelle communale plus de 250 parcelles qui devront trouver un acquéreur.



Contact : Florian BRUNNER